MAIRIE DE SEYTROUX
2 Route de la Tassonnière
74430 SEYTROUX

Arrêté n° 2025/017

ARRETE MUNICIPAL

FERMETURE CHEMIN DE LA MOLIETTE

VU le Code de la Route 1ère et 2ème parties, et notamment son article R 225 définissant les pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Généraux et des Maires,
VU l'article L 131-3 du Code de la Voirie Routière,
VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié,
VU la programmation des travaux d'enfouissement des réseaux sec sur la commune de SEYTROUX
VU la demande d'arrêté de circulation de l'entreprise GIROD FRERES représentée par M. GIROD Loïc en date du 17/04/2025 pour des travaux d'enfouissement de réseaux secs (électricité).

Considérant les travaux d'enfouissement des réseaux secs (l'électricité moyenne tension en collaboration avec ENEDIS) à réaliser sur le chemin de la Moliette, il y a lieu d'interdire aux piétons ce chemin du 22/04/2025 au 16/05/2025

Le Maire de la commune de SEYTROUX

A R R Ê T E

Article 1 -
Le chemin sera fermé du mardi 22 avril 2025 au 16 mai 2025.

Article 2 - La signalisation nécessaire est assurée par l'entreprise Girod et la commune.

Article 3 : AMPLIATION sera transmise à :
• Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
• Madame la Présidente de la Communauté de commune,

Fait à Seytroux, le 17 Avril 2025
Le Maire,
MORAND Jean-Claude

MAIRIE DE SEYTROUX
HAUTE-SAVOIE